

Mr le Président
Association AMORCE
18 rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Nos réf : 203/2026

Affaire suivie par : Frédéric VERTUN

OBJET : Représentation du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois auprès de l'Association AMORCE

Dunkerque, le **28 SEP. 2026**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'installation de son Comité syndical en mai dernier, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois a, conformément à l'article 5 des statuts de votre association, par délibération n°14 du 6 mai 2026, désigné Monsieur Anthony RAES comme représentant titulaire du Syndicat auprès d'AMORCE, avec pour suppléant Monsieur Xavier CHELKOWSKI.

Monsieur RAES m'a fait connaître sa démission de sa qualité de titulaire de cette représentation à effet immédiat et son souhait de représenter le Syndicat en qualité de suppléant, Monsieur CHELKOWSKI souhaitant par ailleurs se soustraire à cette suppléance.

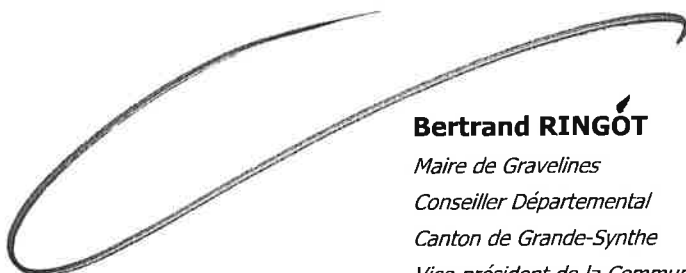
Conformément à l'article 7 de vos statuts, je vous informe de ces modifications.

J'assurerai donc à compter de la réception de la présente, la représentation, en qualité de titulaire, du syndicat auprès d'AMORCE.

Une délibération au comité Syndical d'octobre prochain informera de ces modifications et présentera, ma désignation en tant que membre titulaire, avec pour suppléant Monsieur Anthony Raes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Bertrand RINGOT

Maire de Gravelines

Conseiller Départemental

Canton de Grande-Synthe

Vice-président de la Communauté

Urbaine de Dunkerque

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

(À noter que pour être valable, la candidature doit être, autant que possible, sous la forme d'un binôme paritaire et que la structure doit être à jour de sa cotisation 2026)

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :

Dénomination de la structure : **Syndicat de l'Eau du Dunkerquois**

Adresse postale de la structure adhérente :

257 rue de l'Ecole Maternelle – Immeuble les Trois Ponts – étage 1 – 59140 DUNKERQUE

Délégué titulaire

Nom Prénom : Bertrand RINGOT

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Tél. Président

professionnel : [REDACTED] Tél. portable :

Adresse : [REDACTED]

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : Anthony RAES

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Membre du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable :

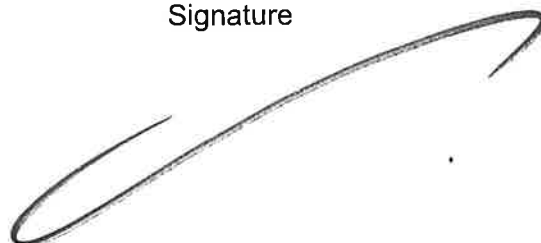
Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné **Bertrand RINGOT** présente la candidature du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois (Structure Adhérente), dont je serai le (la) représentant(e) délégué(e), au sein du collège des « **Collectivités** » / ~~des « Partenaires »~~ (Rayez la mention inutile) du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le 24 septembre 2026 à Dunkerque

Signature



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE À AMORCE (STATUT, ACTIVITES OU COMPETENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITES D'AMORCE, ...)

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois rassemble 29 communes pour 220 000 habitants, il définit la politique de l'eau sur le territoire et détermine les enjeux et orientations du Service de l'eau potable et de l'eau industrielle. Il porte par ailleurs les compétences Défense Extérieure Contre l'Incendie pour 12 communes membres et assainissement pour 6 communes membres.

Précurseur dans ses actions au profit de la préservation de la ressource, le syndicat s'engage dans l'économie circulaire, l'innovation et la gestion inclusive de l'eau.

www.leaududunkerquois.fr

Statuts du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois en annexe

Les différents engagements du territoire Dunkerquois en matière de sobriété et de préservation de la ressource : La moyenne de consommation d'eau potable des foyers du Dunkerquois est de moins de 70m³ par an. L'efficacité des réseaux de distribution est de plus de 90%. Les efforts portés par les habitants mais aussi par les acteurs économiques en matière de consommation d'eau traduit la démarche vertueuse portée par le territoire.

Un territoire plus sobre et respectueux de l'environnement

Le territoire a ainsi fait figure de précurseur sur le plan national, en créant un dispositif tarifaire écosolidaire depuis 2012 incitant à une consommation raisonnée de l'eau et prenant en compte la situation des bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire. Ce dispositif se renforce avec la prise en compte de la composition des foyers.

Par ailleurs, le territoire dispose d'un réseau d'eau industriel dédié aux grandes entreprises du site industrialo-portuaire. Il s'agit d'une eau de surface utilisée par les process industriels préservant ainsi la ressource en eau potable. Pour consolider ce réseau d'eau industriel le Syndicat a engagé l'économie circulaire de l'eau industrielle qui s'inscrit dans une véritable démarche d'écologie et répond à un enjeu majeur de préservation de la ressource en eau.

L'outil d'aide à la décision « Toile de l'eau industrielle » développé en partenariat avec l'agence d'urbanisme AGUR, permet de faire le lien entre les industriels et de repérer les synergies possibles afin de mettre en œuvre l'économie circulaire de l'eau industrielle. Cette démarche a été largement identifiée au niveau nationale et internationale, le syndicat et son partenaires AGUR ont été invité à présenter cet outil lors du forum mondial de l'eau de Dakar en 2022 puis lors de la conférence de l'eau de l'ONU à New York en 2023.

Le Dunkerquois s'est engagé dans la construction d'un territoire plus sobre, plus solidaire et soucieux de son environnement. Le programme éco-gagnant avec la Communauté Urbaine de Dunkerque constitue une démarche de mobilisation et d'actions collective. L'appropriation citoyenne des enjeux liés à la ressource en eau constitue un axe fort de cette démarche. Le territoire a souhaité préparer l'avenir et offrir aux habitants plus de services et la maîtrise des consommations en eau. Ainsi afin de piloter au mieux son budget tout en préservant la ressource d'eau, le Syndicat a mis en œuvre les compteurs d'eau connectés au bénéfice de la totalité des usagers. Ces nouveaux compteurs télérelèves permettent aux habitants de suivre leur consommation en temps réel et d'être alertés rapidement en cas de surconsommation ou de suspicion de fuites.

Le Syndicat a souhaité mettre en œuvre une eau plus douce pour les 220 000 usagers de son territoire. Une unité d'adoucissement a été réalisée, afin de réduire la teneur en calcaire de l'eau distribuée.

La dureté de l'eau distribuée a été diminuée de 33°F à 22°F, un taux qui répond à un triple objectif :

- Apporter à chaque foyer une amélioration sensible et perceptible dans l'usage quotidien de l'eau,
- Maintenir les qualités minérales de l'eau distribuée, pour que l'eau de boisson reste une source de minéraux bénéfique pour la santé,
- Préserver le bon état des installations intérieures de tout risque de corrosion, en veillant soigneusement à l'équilibre minéral de l'eau.

Grâce à l'adoucissement collectif, le confort comme les économies offertes par l'eau plus douce sont accessibles à 100% des foyers Dunkerquois.

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois s'est engagé dans la recherche d'outils d'amélioration de la performance du service public de l'eau potable et s'assure que le service public qu'il porte soit exemplaire. C'est pourquoi il développe, de longue date, des actions ambitieuses en termes de préservation de la ressource.

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois fut précurseur en réalisant, en 1971, l'unité de réalimentation de la nappe d'eau potable de Moule, qui capte l'eau de la rivière pour la réinfiltrer naturellement dans la nappe phréatique si son niveau devient critique. Elle peut ainsi réalimenter la nappe à hauteur de 50 000 m³/jour. Un équipement qui permet de garantir et sécuriser l'approvisionnement en eau tout au long de l'année.

En 2014, le Syndicat a réalisé une modélisation numérique de la nappe afin de mieux connaître l'évolution de la ressource. Actualisée en 2019, cette modélisation a permis de définir les volumes prélevables au milieu dans le respect de son évolution. Aujourd'hui cette modélisation est appelée à intégrer les avancées permises par l'intelligence Artificielle et ainsi entrevoir de nouvelles démarches d'optimisation.

Sur le volet qualité, le Syndicat s'est engagé dans la mise en place d'un Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, pour préserver les sols de l'aire d'alimentation du champ captant et ainsi la qualité de l'eau de la nappe.

Le CARE poursuit plusieurs buts : il affiche l'objectif de reconquête de la qualité de l'eau ainsi que les objectifs de baisse de pressions (réduction des intrants) nécessaires à l'atteinte de ce résultat, il formalise et homogénéise les démarches avec l'ensemble des partenaires. Le contrat acte les actions à mettre en œuvre, ainsi que l'engagement des parties prenantes et notamment le monde agricole avec, in fine, un renforcement de la dynamique territoriale propre à la préservation de la ressource.

Candidature de Mr Bertrand Ringot au Conseil d'administration de l'association AMORCE

Par la présente et en ma qualité de Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, je souhaite mettre mon expérience, mes compétences et mon engagement au service de l'association AMORCE, en présentant ma candidature à son Conseil d'administration.

Par ailleurs Maire de Gravelines et Conseiller départemental du Nord, j'ai développé une expertise particulière dans le domaine de l'eau et de l'assainissement par l'exercice des fonctions de second Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque en charge de la politique de l'Eau, Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues du Delta de l'Aa (100 communes, 450 000 habitants), du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme et président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois (SED). Ces différentes responsabilités que j'exerce depuis plusieurs mandats, me permettent de couvrir les enjeux de l'eau au sens large et porter une vision stratégique sur l'ensemble du grand cycle de l'eau.

Une vision complète du grand cycle et du petit cycle de l'eau : production et distribution d'eau potable, eau industrielle, assainissement, gestion des eaux pluviales, prévention des inondations et protection contre la submersion marine par laquelle j'ai acquis :

- une pratique de la gouvernance qui associe des territoires urbains, industriels et ruraux aux réalités très différentes ;
- la conduite de politiques publiques de long terme, appuyées sur une gestion patrimoniale rigoureuse ;
- la construction de dispositifs budgétaires solidaires
- le dialogue quotidien avec les acteurs du monde économique industriel et agricole et des partenaires, services de l'état, comité de bassin de l'Agence de l'eau (auquel je siège pour l'Agence de l'Eau Artois Picardie), la Région , le Département ;
- l'expérience d'un territoire littoral de polder, à la fois industriel et agricole, dépourvu de ressource propre d'eau potable, confronté à la fois au risque d'inondation et à la nécessité de sécuriser son approvisionnement.

Face au changement climatique, la politique de l'eau doit désormais être pensée à l'échelle des territoires et des bassins versants, dans une logique de long terme. Il nous faut simultanément protéger la ressource, répondre aux besoins des populations et de nos activités économiques, anticiper les crises et garantir la pérennité de nos services publics.

C'est pourquoi je souhaite contribuer, au sein d'AMORCE, à porter une vision globale de la politique de l'eau, couvrant l'ensemble de ses dimensions et intégrant les enjeux de gouvernance, d'innovation, de connaissance de la ressource et de participation des citoyens.

Le territoire dunkerquois constitue un territoire particulièrement confronté aux défis de l'eau et fort de mon expérience à la présidence du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois depuis 2014, je souhaite contribuer à faire d'AMORCE un espace toujours plus important de partage d'expériences, de propositions et de développement des politiques liées à l'eau.

Ma candidature repose sur une conviction : les collectivités doivent être pleinement actrices des transformations qui concernent notamment les enjeux de l'eau. Cela nécessite le partage des expériences, la mutualisation des compétences et la capacité des collectivités à porter une voix collective.

AMORCE joue précisément ce rôle de réseau, d'échange d'expériences et de représentation des collectivités. Son action accompagne les territoires dans leurs politiques de transition écologique et porte leurs attentes auprès des institutions françaises et européennes.

Par ailleurs 1er Vice-président des Maires du Nord, j'attache une importance toute particulière à la considération de la diversité et la recherche du consensus, je souhaite rejoindre le Conseil d'administration d'AMORCE et contribuer à la dynamique collective de notre association.

C'est dans cet esprit de dialogue, de coopération et de partage que je présente ma candidature au Conseil d'administration d'AMORCE.

Ainsi, je souhaite mettre mon engagement d'élu, mon expérience de la gestion du service public de l'eau et ma connaissance des enjeux territoriaux au service de notre réseau et de l'ensemble de ses adhérents.

Je sollicite vos suffrages pour siéger au Conseil d'administration de l'association AMORCE et m'engager dans les travaux de la commission Eau et faire entendre, au niveau national, la voix des collectivités qui portent chaque jour le service public de l'eau, avec l'expérience d'un territoire qui a fait de la sobriété, de la solidarité et de la protection de la ressource les marqueurs de sa politique de l'eau.

Je vous remercie par avance pour votre confiance et votre soutien.

Bertrand RINGOT
Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois
Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

